

Pôle communication
Tél : 24 65 42

Dimanche 6 octobre 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

C'est avec une profonde tristesse que le gouvernement a appris le décès de Wilfrid Maï président du Syndicat des Industries de la Mine (SIM) et président d'honneur du Contrakmine, survenu ce samedi 5 octobre 2024, des suites d'une longue maladie.

Président du groupe Maï et fondateur de la société MKM, Wilfrid Maï laisse derrière lui un héritage remarquable. Acteur clé du développement de l'industrie minière en Nouvelle-Calédonie, il était reconnu pour son dévouement, sa détermination, et son leadership dans la défense des intérêts des travailleurs et des entreprises du secteur.

Depuis 2013, en tant que président du SIM, il a joué un rôle central dans l'évolution de l'industrie minière calédonienne, faisant face aux nombreux défis économiques et environnementaux du secteur. Son travail et son engagement ont contribué à faire progresser la valorisation du minerai et à favoriser des pratiques plus durables.

L'histoire de Wilfrid Maï est profondément ancrée dans la Nouvelle-Calédonie, où il a suivi les traces de son père, arrivé de Tahiti dans les années 1950 pour travailler dans les mines de Kouaoua. C'est avec une vision claire du développement économique et industriel qu'il a su faire croître la société familiale MKM fondée par son père, Jules Maï, transformant cette entreprise de « petit mineur » en un exploitant minier direct. MKM, sous sa direction, s'est notamment illustrée dans l'exploitation des mines de Houaïlou, Poya et Canala, tout en s'étendant dans le Grand Sud avec l'acquisition de nouveaux titres miniers.

Le rôle de Wilfrid Maï au sein de l'industrie ne s'est pas limité à la gestion de son entreprise familiale. Il a aussi occupé des responsabilités de premier plan dans plusieurs instances représentatives du secteur, notamment en tant que président du Contrakmine lors des grands conflits des rouleurs en 2015. Il a ensuite été nommé président d'honneur, tout en poursuivant son action au sein du syndicat des producteurs exportateurs de minerai de nickel de Nouvelle-Calédonie.

Son engagement en faveur d'une exploitation responsable, son attachement aux valeurs sociales et humaines, ainsi que sa vision pour un développement durable de la filière minière, en ont fait un leader respecté et admiré par ses pairs, ses collaborateurs et ses partenaires institutionnels et industriels.

Le gouvernement exprime ses sincères condoléances à sa famille, à ses proches et à tous ceux qui ont eu la chance de travailler à ses côtés. Sa disparition constitue une perte immense pour la Nouvelle-Calédonie, mais son héritage perdurera à travers son œuvre et son action en faveur du développement de l'industrie minière.